

La Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts

<http://www.interacademies.com/PAGES/Page%20d'accueil.html>

Généralités

L'origine des Académies des Sciences, Lettres et Arts remonte à l'Ancien régime ; dans certaines conditions, le Roi pouvait accorder à des sociétés savantes les Lettres patentes, leur permettant de prendre le titre tant recherché d'Académie, assorti de privilèges. Depuis les XVIIe et XVIIIe siècles, certaines d'entre elles ont persisté, contre vents et marées, et même, contre Révolutions puisque supprimées en 1791, elles ont ressuscité, au début du XVIIIe siècle, et ont bravé les autres bouleversements historiques.

Aujourd'hui, on compte en France une cinquantaine de sociétés à caractère académique, c'est-à-dire pluridisciplinaires, formées de membres élus, en nombre limité, foyers culturels qui ont su rester proches de leurs traditions et de leurs usages. Sur ce nombre, 28 académies très anciennes, dont 25 nées avant la Révolution, forment la Conférence nationale des Académies sous l'égide de l'Institut de France, association loi 1901 dont les statuts ont été adoptés et déposés en 1995.

Ces Académies ont en commun :

- Une ancienneté de plusieurs siècles.
- Une activité culturelle continue.
- Elles sont pluridisciplinaires.
- Elles comptent un nombre limité de membres titulaires élus.
- Elles organisent des réunions régulières pour permettre la communication des résultats des travaux de leurs membres.
- Elles publient régulièrement des mémoires.

Rôle des Académies

Les Académies contribuent à la connaissance et à la diffusion de la culture en général, elles ont chacune un rôle local et régional capital, celui d'être :

Foyer local de culture (communication, conférences publiques, concours et prix, etc...) rassemblant les élites locales, et leur assurant, par sélection et élection, une véritable promotion ;

Gardienne de l'histoire locale : anniversaires, célébrations, etc. ;

Défense, conservation, mise en valeur, accroissement du patrimoine (ville, département, région) ;

Eventuellement, **centre fédérateur des sociétés** qui se vouent à la culture ;

Conseil auprès des autorités territoriales ;

Prolongement de l'action des institutions nationales (ministères concernés, Institut, autres grands organismes) ;

Moteur et appui d'initiatives diverses (patronage d'actions dignes d'intérêt, dans tous les secteurs, littérature, théâtre, poésie, édition, etc...)

"Conscience" du terroir, vœux, avis, prises de position...

Contribution à la **formation d'un réseau culturel de qualité**, animé par le même esprit et poursuivant le même idéal, par un rassemblement national des Académies de province, sous l'égide de l'Institut.

Liaison avec les grandes institutions nationales, Institut, Académies nationales, CTHS, ministères de l'Education et de la Culture et les différentes directions concernées (archives de France, bibliothèques, livre, etc.).

Liaison avec les autres académies régionales étrangères en Europe ; contribution à la formation de l'Europe culturelle ;

Contacts et liaisons avec les organismes équivalents à l'étranger, au delà de l'Europe.

Perspectives

L'avenir d'une Académie dépend beaucoup d'elle-même, de son dynamisme et de sa capacité de s'adapter, qualités essentielles pour qu'elle soit reconnue tant localement que nationalement.

Cela sous-entend donc :

- * Tradition et modernité, adaptation, évolution.
- * Politique d'ouverture, de communication, rejet du repliement frileux, faire, et faire savoir avec mesure et intelligence.
- * Solidarité et soutien collectif entre académies, développement des relations à l'échelon régional et national, conférence nationale et réunions régulières.
- * Soutien (éventuel !) aux institutions nationales du même type, et inversement, appel à elles en cas de besoin.
- * Sollicitation et obtention d'une participation effective des autorités locales, départementales et régionales (DRAC) et nationales (Ministères).

Objectifs

La Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts regroupe, sous l'égide de l'Institut de France vingt-neuf académies provinciales créées, pour la plupart, avant la Révolution Française. Elles sont pluridisciplinaires et comprennent un nombre limité de membres titulaires élus.

La Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts s'est donnée pour objectif de :

- mettre en communication les académies dispersées sur l'ensemble du territoire national,
- favoriser les synergies et les travaux menés en commun,
- promouvoir les actions culturelles,
- permettre des échanges avec les académies étrangères,
- définir un avenir du courant académique des provinces françaises.

Qu'est-ce que la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts ?

Il existait depuis bien longtemps dans notre douce France, un grand nombre de sociétés savantes dont quelques unes portaient le titre flatteur d'Académie, conféré par Lettres patentes du Roi, comme ce fut le cas, de très bonne heure, en 1695, à Villefranche-sur-Saône, capitale et perle du Beaujolais. Ces académies, celles du moins qui ont survécu au couperet de la Révolution, vivaient ou vivotaient paisiblement sans trop s'occuper de leurs congénères, sinon, dans le meilleur des cas pour les inviter, en voisins et, dans le pire, pour les jalouser plus ou moins bruyamment. Finalement, à la suite d'un certain nombre de circonstances heureuses sur lesquelles nous reviendrons, elles ont décidé de se réunir au sein d'un groupement respectant leur personnalité, leurs statuts, leurs habitudes avec l'espoir naturellement de tirer profit de cette association, ce qui, nous le verrons, fut bien le cas.

Les fondateurs de la Conférence se sont tout de suite mis d'accord sur un certain nombre de critères caractérisant le profil de ses membres :

- * une certaine ancienneté,
- * celles qui participèrent à la première réunion avaient été créées avant la Révolution - *numerus clausus* pour l'effectif de titulaires,
- * pluridisciplinarité, (d'où la mention des Sciences, des Lettres et Arts dans le titre choisi)
- * sélection soignée et élection (ou cooptation équivalente), travaux et publications régulières.

Qui peut en être membre ? Toutes les Académies répondant à ces caractéristiques. Le problème des Compagnies qui, quoique très sérieuses et réputées, ne remplissent pas toutes les conditions devrait être mis à l'étude, afin de voir comment on pourrait le résoudre. Il faut dire que les statuts adoptés sont très souples et permettraient éventuellement à un règlement intérieur de compléter, de préciser, et d'orienter les articles existants. Mais la Conférence est très jeune : il y a à peine dix ans que les statuts ont été adoptés et que le Bureau a été élu.

Comment et pourquoi cette association a-t-elle été créée ?

Créer une association nouvelle, fut-elle académique, quel intérêt ? Dans les villes et les régions concernées, on connaît la Compagnie locale qui fait occasionnellement parler d'elle, on sait qu'elle est spécifique, marquée par les lieux, par ses recherches, son recrutement, et l'originalité de ses sources et de ses rites. Quelles raisons de la rapprocher de ses semblables souvent éloignées, ayant des statuts et des particularismes très différents, même si un idéal, une activité et surtout un esprit commun président à

la vie de toutes ? Ces raisons, pourtant, ne manquent pas.

La première, c'est peut-être la voix du sang : comme le rappelait, lors du 6^e congrès de la Conférence, à l'Institut, M. Maurice Druon, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, les académies provinciales les plus anciennes étaient, d'une certaine façon, non les filles d'un Institut qui n'existait pas, mais plutôt de l'Académie française.

Même dans les cas de jalousie et de rivalité entre Compagnies, ou de simple ignorance, ces Sociétés très spéciales se sentaient donc sœurs, correspondaient, échangeaient, et éprouaient parfois l'envie de mieux se connaître, au moins entre voisines. A l'époque de la communication et du rétrécissement des distances, n'était-ce pas normal que de tenter de se rapprocher ?

De là à imaginer un rassemblement utile à tous, conférant à l'ensemble un pouvoir non négligeable, et d'abord au niveau de la représentativité, devenue nationale, mais aussi un trésor de sensibilités, d'expériences et de préoccupations communes, voire de différences enrichissantes, il n'y avait qu'un pas. C'est grâce à nos grands confrères parisiens qu'il sera franchi ...

...

En résumé, l'Institut va se prolonger d'une certaine façon dans la France des régions et unifier un mouvement culturel national jusque là partagé entre Paris et Province, tandis que les Académies de province se rapprochent entre elles et avec l'Institut, pour leur plus grand bien, mieux armées pour l'étude des difficultés et problèmes communs, en formant une association morale propice à une heureuse coexistence, voire à des travaux communs, et génératrice d'un prestige accru auprès des autorités et du public de leur zone d'influence. Les décisions de principe étant acquises, il ne restait plus qu'à les officialiser ... Cela demanda quelque temps, pour aboutir enfin à l'association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 : "la Conférence nationale des Académies de Sciences, Lettres et Arts", dotée de la personnalité morale, figurant au Journal Officiel du 19 juillet 1901.

Pourquoi ce titre de Conférence ?

Parce que c'est celui qui est le mieux toléré par des membres indépendants que rebuterait la simple impression de ne pas disposer de toutes leurs capacités, de perdre un peu de leur pouvoir, de n'être plus unique dans son originalité. La suite a permis naturellement de donner une signification bien précise et plutôt substantielle au concept "Conférence nationale des Académies" et, par voie réglementaire à Lyon en 1991. Et cela d'autant mieux, que ce rassemblement, dans un espoir de progrès, bénéficie de la sollicitude de l'Institut et du passage au troisième

millénaire, indiscutablement contraignant, sans parler de l'émulation engendrée par nos rencontres annuelles, quai de Conti ou dans un siège d'académie provinciale, en alternance.

Chronologie d'une création

1879 *Francisque Bouiller milite pour le rapprochement de l'institut et des Académies de province.*

1987 *Albert Brunois et Edmond Reboul se proposent de favoriser les relations entre Académies provinciales et entre Académies nationales et Académies provinciales.*

1989 *Sur proposition d'Edouard Bonnefous, Chancelier de l'Institut, Albert Brunois réunit à Paris les représentants d'Académies créées sous l'Ancien Régime.*

1991 *Edmond Reboul réunit à Lyon les représentants des Académies de Province et de l'Institut. Le principe d'une Conférence est adopté et celui de l'appeler : "Conférence Nationale des Académies des Sciences Lettres et Arts". À l'invitation d'Albert Brunois, séance commune de travaux entre l'Académie des Sciences et les Académies de la Conférence.*

1992 *Réunion des Académies de la Conférence sous la Présidence de Jean Hamburger, de Jacques Friedel et d'Albert Brunois. Admission des Académies de Savoie, du Var et de Versailles.*

1993 *Réunion des représentants des Académies à Marseille.*

1994 *Réunion des représentants des 26 Académies qui constituent la Conférence à Rouen avec notamment à l'ordre du jour l'élaboration des statuts. La présidence de la Conférence est confiée pour deux ans au **médecin général Edmond Reboul.***

1995 *Jean Imbert appelé à succéder à Albert Brunois est élu Président d'Honneur représentant l'Institut au sein de la Conférence. Invitation aux manifestations commémoratives du deux centième anniversaire de l'Institut. Dépôt des statuts à la Préfecture de la Seine et publication au Journal Officiel.*

1996 *Assemblée générale de la Conférence à Nancy. La Présidence est confiée au **Professeur Alain Larcant** pour une durée de deux ans. Le Médecin Général Edmond Reboul est élu Président d'Honneur. Admission de l'Académie de Montauban.*

1997 *Assemblée générale de la Conférence à l'Institut avec pour thème : la Francophonie.*

1998 *Assemblée générale à Versailles. La Présidence de la Conférence est confiée à **Patrice Bonnefous.***

1999 *Assemblée Générale à Toulouse à l'invitation de l'Académie des Jeux Floraux et de l'Académie des Sciences Inscriptions Belles Lettres et Arts.*

2000 *Assemblée générale à La Rochelle. La Présidence de la Conférence est confiée à **Charles Mavaut.***

2001 *À l'invitation d'Alain Plantey, Président d'Honneur représentant l'Institut au sein de la Conférence, Assemblée Générale à Paris et Séance Solennelle de rentrée de l'Institut de France.*

2002 *Assemblée Générale à Besançon à l'occasion de la célébration du 250e anniversaire de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté. La Présidence de la conférence est confiée au **Professeur Michel Woronoff.***

2003 *Assemblée générale à l'Institut de France et invitation à la rentrée solennelle de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.*

2004 *Assemblée générale à Angers à l'occasion du colloque "Les Princes d'Anjou. Mémoire et survivances". La Présidence de la conférence est confiée au **Professeur Jean-Claude REMY.***

2005 *Assemblée Générale à l'Institut de France et tenue du colloque. Célébration du centenaire de la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat: "La Séparation en Province"*

2006 *Assemblée Générale 2006 à Montpellier à l'occasion de la célébration du 3ème centenaire de l'Académie. La présidence de la Conférence est confiée au **Professeur Daniel Grasset***

2007 *Assemblée Générale à l'Institut de France et tenue du colloque: La Nation Française.*

2008 *Assemblée Générale 2008 à Grenoble à l'occasion du colloque " Influence des Dauphinois hors de leurs frontières.". La Présidence de la Conférence est confiée au **Professeur Laronde.***

L'Académie d'Orléans est la 29^e de la CNA

Extrait du procès verbal de l'Assemblée générale statutaire qui s'est tenue à Montpellier, le vendredi 6 octobre 2006

...

« 6- Candidature de l'Académie d'Orléans :

Sur la proposition du bureau présentée par le Président. Considérant que l'Académie d'Orléans remplit les quatre conditions de longévité, de pluridisciplinarité, de quorum et d'élection de ses membres.

Qu'en outre elle effectue des travaux qui conduisent à des communications et éditions régulières, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'accueillir en qualité de membre de la Conférence ce qui porte à 29 le nombre d'académies membres. »

La Revue Akademos

La revue AKADEMOS est éditée par la Conférence. D'abord organe de liaison entre ses membres, elle devient la publication officielle de la Conférence, tirée en 1000 exemplaires elle est adressée aux Pouvoirs

Publics, aux Organismes et Associations et aux Académies membres

La lettre des Académies

La lettre des Académies est éditée trois fois par an. Sa parution, sous la responsabilité du bureau de la Conférence est destinée à être un lien entre les Académies membres de la Conférence et l'Institut de France, elle est adressée à toutes les Académies.

Les 31 Académies, Membres de la CNA des Sciences, Lettres et Arts

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles - Lettres d'Aix.

Musée P. Arbaud
2A, rue du Quatre-Septembre
13100 Aix-en-Provence

Académie d'Alsace.

Hôtel de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
1 Place de la Gare
68000 Colmar

Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens.

Bibliothèque Municipale
50 rue de la République
80000 Amiens

Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Angers.

Hôtel de Livois
6 rue Emile Bordier
49100 Angers

Académie Florimontane d'Annecy

B.P. 57
74002 Annecy Cedex

Académie d'ARLES

Museon Arlaten
13200 Arles

Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras

Archives Départementales du Pas-de-Calais
12, place de la Préfecture
62000 Arras

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté.

Hôtel des Sociétés Savantes
20 rue Chifflet
25000 Besançon

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux.

Hôtel des Sociétés Savantes
1 place Bardineau (Jardin Public)
33000 Bordeaux

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen

Hôtel d'Escoville
12 place Saint-Pierre
14000 Caen

Société Nationale Académique de Cherbourg

alias Académie de Cherbourg

21 rue Bonhomme
50100 Cherbourg

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont

19 rue Bardoux
63000 Clermont-Ferrand

Académie Delphinale

Archives Départementales
2 rue Auguste Prudhomme
38000 Grenoble

Académie des Jeux Floraux

Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure
Rue de Metz
31000 Toulouse

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Dijon

5 rue de l'Ecole-de-Droit - F
21000 Dijon

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Lyon

Palais Saint-Jean,
4 avenue Adolphe-Max
69005 Lyon

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille

40 rue Adolphe-Thiers
13001 Marseille

Académie Nationale de Metz

20 en Nexirue
57000 Metz

Académie de Montauban (Sciences, Belles-Lettres, Arts, Encouragement au Bien)

Maison de la Culture
4 rue du Collège
82000 Montauban

Académie des Sciences et lettres de Montpellier

BP 41097
34007 Montpellier cédex 1.

Académie de NIMES

16 rue Dorée
30000 Nîmes

Académie Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans

5 rue Antoine Petit
45000 Orléans

Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle

Médiathèque
Avenue Michel-Crépeau
17000 La Rochelle

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie

Château des Ducs
BP 1801

73018 Chambéry cedex

Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen

Hôtel des Sociétés Savantes
190 rue Beauvoisine
76000 Rouen

Académie de Stanislas

43 rue Stanislas
54000 Nancy

Académie des Sciences, Inscipions et Belles Lettres de Toulouse.

Hôtel d'Assézat
rue de Metz
31000 Toulouse

Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Touraine

46, rue de la Fosse-Marine
37 100 Tours

Académie du Var

Passage de la Corderie
83000 Toulon

Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines

Fondation Bonnefous
3, rue Ménard

78000 Versailles

Académie de Villefranche et du Beaujolais

96 rue de la Sous-Préfecture
69400 Villefrance-en-Beaujolais